

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 627

Société :

Actif Pensionné(e) Autre

Nom & Prénom : M.R. AIT MHAMMED AHMED

Date de naissance : 12-03-1944

Adresse : HAY ESSALAM 4M 425 MADAK

Télé. : 06 32 16 05 386

Total des frais engagés : 600 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. CHAACHOUI Naja
Cardiologue Rythmologue
314, Rue Mostapha El Maâni - Casablanca
Tél: 05 22 22 73 43 - Fax: 05 22 22 76 79
INPE: 091170167

Cachet du médecin :

Date de consultation : 10/07/2023

Nom et prénom du malade : Mme EL ATRI KHAOUA

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Cardiologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS
21 JUIL 2023 | H.H. | 223
ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/2/2023	Gardi	de DAS	600,00	DR. CHAACHOUA Rythmologue Cardiologue et Anesthésiste 314, Rue Mostapha Tchakir Tél: 05 22 22 13 22 Fax: 05 22 94 30 22 19, Bld Houcine Sina Casablanca Tél: 05 22 94 39 33 CLINIQUE CARDIOLOGIQUE CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
		0522.94.30.22

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 B 35533411 11433553	
	G	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	

DEBUT D'EXECUTION	FIN D'EXECUTION	CCEFFICIENT DES TRAVAUX		

DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Casablanca le

10/07/2023

Dr. CHAACHOUI Najia
314 Rue Mostapha El Maâni - Casablanca
Tél: 05 22 22 73 43 - Fax: 05 22 22 76 79
INPE: 091170167

N° EL ATIR KHASIJA

Cardio de DAI triple chambre

de marque Medtronic (Coyria M2)

IFM Captif-Me implanté

le 03/01/2022 pr CND

avec l'effet VG et FA réglé
avec récepteur à distance MAU

DAI rythme VVI R 70/120

Tension RL = 2,96V

المستعجلات 24h/24h Urgence 24h/24h

19, Bd Ibnou Sina - Casablanca Tél: 05 22 94 39 33 (L.G) - Fax: 05 22 94 30 22
www.cardiocasaanfa.com - Email. contact@cardiocasaanfa.com - I.C.E. : 001742957000002
Patente: 35806678 - I.F: 1004548 - C.N.S.S.: 6021589 BMCI - Agence Mohamed V - RIB: 013 780 01 104 01384700132 48

05 22 94 30 22 - 05 22 94 39 33 - الفاكس: 05 22 94 39 33 - شارع ابن سينا. الدار البيضاء الهاتف:

بناتنا: 35806678 - ت. ج: 1004548 - ص وض ج: 6021589 التعريف البنكي: 48 013 780 01104 01384700132 48

$T\beta$ le charge = 4 sec

logit' = 4,60s

VP biv = 38,6%

fit pour 80%

index score $\bar{D} = 361 \sim$

	A	\bar{D}	VG	Corr
index	456n	361n	421n	78
sel	FA	0,6V/0,4n	2,6V/0,4n	
detec dir	1,6m			

→ Bon fonctionnement de DAT

→ Prochain control 1 mois



Dr. CHAACHOUI Najla
Cardiologue Rythmologue
314, Rue Mostapha El Maâni - Casablanca
Tél: 05 22 22 73 43 - Fax: 05 22 22 76 79
INPE: 091170167



FACTURE N°654/23

DATE E : 11/07/2023

NOM ET PRENOM : MME EL ATIR KHADIJA

SEJOUR A LA CLINIQUE	NOMBRE	UNITAIRE	TOTAL
CONTRÔLE PACE MAKER	1	600,00	600,00
TOTAL GENERAL			600,00

ARRETEE LA SOMME DE LA FACTURE DE :

SIX CENT DIRHAMS ./.



المستعجلات 24h/24h

19, Bd Ibnou Sina - Casablanca Tél: 05 22 94 39 33 (L.G) - Fax: 05 22 94 30 22

www.cardiocasaanfa.com - Email. contact@cardiocasaanfa.com - I.C.E. : 001742957000002

Patente: 35806678 - I.F: 1004548 - C.N.S.S.: 6021589 BMCI - Agence Mohamed V - RIB: 013 780 01 104 01384700132 48

05 22 94 30 22 - الفاكس: 05 22 94 39 33 - شارع ابن سينا. الدار البيضاء الهاتف: 19

بناننا: 35806678 - ت. ج: 1004548 - ص وض ج: 6021589 التعريف البنكي : 48 013 780 01104 01384700132